



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, le 16 décembre 2024, à 20 h.

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Marcel Soucy, maire**
Jean-Claude Gaudreau, conseiller au siège no. 1
Renald Roy, conseiller au siège no. 2
Marie-Ève Godbout, conseillère au siège no. 3
Régis Soucy, conseiller au siège no. 4

ÉTAIENT ABSENTS : Jacinthe Côté, conseillère au siège no. 5
Mathieu-Olivier St-Louis, conseiller au siège no. 6

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Yves Roy, directeur général et greffier
Danny Lavoie, trésorière

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Marcel Soucy, la séance est ouverte à 20 h 01.

RÉS.39.12.24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MARIE-ÈVE GODBOUT** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉS.40.12.24

RÈGLEMENT N° 340-2024 VISANT L'ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

Monsieur le maire procède à la lecture du Règlement numéro 340-2024 visant l'adoption du Budget municipal du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

CONSIDÉRANT QU'un **AVIS DE MOTION** a été donné à la séance ordinaire tenue le 02 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE le Projet de Règlement a été déposé lors de la séance extraordinaire du 16 décembre 2024, à 19 h 30;

CONSIDÉRANT QU'une copie du Règlement numéro 340-2024 a été remise aux membres du Conseil plus de deux jours juridiques avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu à l'unanimité que le **RÈGLEMENT N° 340-2024** concernant le **BUDGET MUNICIPAL DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025** soit et est adopté.

Il est, de plus, résolu que ledit **RÈGLEMENT N° 340-2024** soit et est inscrit dans le **Livre des Règlements de la Ville de Cap-Chat**.

ADOPTÉE

RÉS.41.12.24

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027 DE LA VILLE DE CAP-CHAT

Le maire procède à la lecture du Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 de la Ville de Cap-Chat et y donne les explications requises.

Il est proposé par **RENALD ROY** et résolu unanimement que le Conseil **APPROUVE le PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027**, pour un montant total de **7 635 500. \$**.

ADOPTÉE

Le maire fait lecture d'un texte expliquant la raison de l'adoption du Budget 2025.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une douzaine de personnes assistent à la séance. Le maire et le directeur général-greffier répondent aux questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est 20 h 37 et il est proposé par **JEAN-CLAUDE GAUDREAU** que l'assemblée soit et est levée.

MARCEL SOUCY
MAIRE

YVES ROY
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER